Edition no 5 - Printemps 2005



Bulletin d'information du Bureau de l'Egalité de la République et Canton du Jura



# Vivre l'intégration

### Bureau de l'Egalité

Route de Bâle 17 2800 Delémont 7él. 032 420 79 00

www.jura.ch/egalite - E-mail: egalite@jura.ch

JURA HCH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



# Sommaire \_\_\_\_\_

2	Femmes et migration: ———— Karine Marti Gigon, cheffe du Bureau de l'Egalité
4	Editorial: Madame Elisabeth Baume-Schneider , Ministre de l'éducation
6	La situation et l'évolution des migrantes dans le Jura, statistiques Service de l'état civil et des étrangers
7	Les projets du Bureau de l'intégration: — Jocelyne Grolimond Kamberov, Déléguée à l'intégration
11	Le rôle de l'école dans l'intégration des enfants étrangers:  Pierre-Alain Tièche, responsable du programme spécial au Service de l'enseignement
16	Le rôle des structures d'accueil de la petite enfance dans l'intégration et la socialisation du petit enfant: Thérèse Lattmann, présidente de l'ACLAJE
19	AJADA: Gérard Bonvallat, Ajada, responsable du district de Porrentruy
22	Caritas: Bernard Prétôt-Bilat, Caritas, responsable des ateliers, Madeleine Prince, responsable d'atelier et Carole Guillod, accompagnante en projet
26	Témoignage d'une migrante: Semra Köse
27	Monde de couleurs: la fête jurassienne de l'intégration Karim Seck, président de monde de couleurs
29	Bibliothèque: acquisitions 2004
3 2	Adresses utiles
3 4	<u>Liste</u> de sites Internet



### Femmes et migration

Karine Marti Gigon Cheffe du Bureau de l'Egalité



# L'égalité des chances: un droit humain fondamental

Quand on parle d'égalité entre femmes et hommes, on pense aussi aux autres facettes de l'égalité entre humains. On espère que l'équité et l'égalité de traitement soient respectées, voir tout au moins admises. Mais voilà, l'égalité ou plutôt les inégalités sont malheureusement encore le lot quotidien de trop nombreuses personnes. Etre discriminé-e en raison de sa race, de sa religion, de sa couleur de peau, de son apparence, de ses idées sont des discriminations bien réelles que certain-e-s d'entre vous subissent ou connaissent.

Nous avons donc choisi cette année de nous intéresser à la population des migrantes et des migrants sous un regard croisé: Vivre l'intégration, cela veut dire aussi parfois vivre les discriminations. Alors, quand on est femme **et** immigrée, on pourrait se sentir pénalisée deux fois? En tant qu'étrangère et en tant que femme. Est-ce une réali-

té? En tant que femme, est-ce plus difficile à vivre? Quelles sont les difficultés particulières rencontrées? Quel rôle les mères jouent-elles dans le processus d'intégration de la famille? Est-ce que la culture du pays d'origine favorise les inégalités entre femmes et hommes? Permet-elle aux femmes migrantes de vivre les relations hommes - femmes différemment? Quel est le regard des autres sur les migrant-e-s? Faut-il mettre en place des actions spécifiques pour les femmes étrangères? L'école a-t-elle un rôle important à jouer dans l'intégration des enfants de migrants? Si oui, lequel?

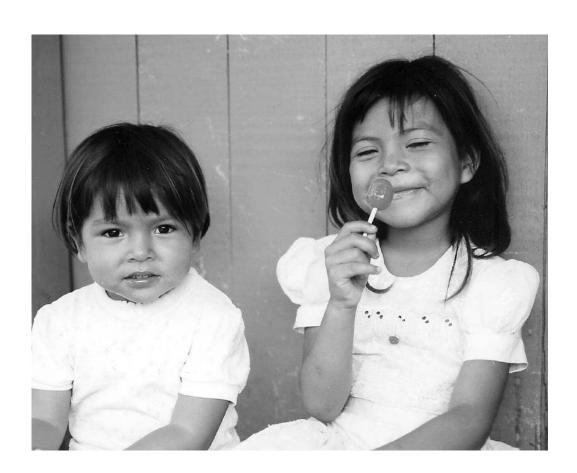
Voilà quelques-unes des questions que nous nous sommes posées.

Ce numéro a vu le jour grâce à la collaboration de nombreuses personnes actives dans les milieux des migrant-e-s à différents titres. Il est le fruit d'un travail collectif de



plusieurs mois. Que chacune et chacun soit ici remercié pour sa contribution.

Rien n'est jamais parfait ni exhaustif mais nous avons tenté, dans ce numéro, de donner un aperçu de la réalité jurassienne: Réalité qui est la mienne mais aussi la vôtre avec tout ce que cela implique comme responsabilité individuelle et collective pour la construction d'un avenir ensemble.



Les droits des femmes ne sont pas différents des droits de l'homme, ils n'en sont pas non plus une simple annexe.

(Hillary Rodham Clinton)



### **Editorial**

Elisabeth Baume-Schneider Ministre de l'éducation



# L'intégration: un lien social à cultiver

Dans un contexte de société plurielle définie notamment et depuis de nombreuses années par d'importants mouvements migratoires, la problématique de l'intégration est centrale.

Aborder la question de l'intégration invite naturellement à questionner la qualité des relations que nous entretenons avec les communautés étrangères.

Parler de relations, parler de liens, oblige à quitter les schémas réducteurs qui tendent à «catégoriser» certains problèmes en fonction du seul critère de l'origine ethnique ou de la nationalité. Il s'agit à chaque fois de prendre en considération des personnes qui, tout comme nous, participent à la vie de notre société avec la confiance et les possibilités diverses d'engagement liées à leurs itinéraires de vie respectifs.

A mes yeux, l'intégration n'est pas une fatalité ou encore une assimilation qui pourrait se résumer à échanger un passé contre un présent, à troquer une identité contre une autre. L'intégration est un processus bien plus complexe qui nécessite du temps.

Le Jura, tant au niveau institutionnel qu'au niveau de sa population, probablement parce qu'il a vécu dans un contexte de minorité et qu'il a expérimenté ce que représente l'enjeu d'une quête identitaire, est conscient de ses responsabilités en terme d'intégration des différentes communautés étrangères.

Pour donner du sens et de la crédibilité à une réputation d'ouverture, tous les apports sont positifs et je suis persuadée que les femmes ont un rôle déterminant à jouer sur le plan de la tolérance et de la solidarité.

Il est important d'entrer en relation avec les femmes migrantes et de veiller en particulier à ce qu'elles puissent accompagner leurs enfants dans leur scolarité. Afin de favoriser leur compréhension des enjeux de notre société et de mettre en discussion nos attentes respectives, il est essentiel qu'elles maîtrisent le



français. En effet, pour lutter contre l'isolement social, pour permettre à leurs enfants d'être loyaux envers les valeurs partagées par leurs familles et celles de leurs nouveaux réseaux d'appartenance (école, clubs sportifs, vie de quartier, etc.), la barrière de la langue doit être abolie afin de faciliter la communication et l'élaboration du lien social.

Face à une situation économique difficile, les débats simplificateurs pour ne pas dire simplistes sont légion. Sans faire preuve d'angélisme par rapport à des situations de crise, il nous appartient d'être garants d'apporter suffisamment de nuances et d'intelligence pour construire une société fondée sur des principes démocratiques de dialogue et de confiance et non d'insécurité, de peur ou d'exclusion. La démarche du Bureau de l'égalité s'inscrit dans cette dynamique. Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à alimenter la réflexion sur le thème de l'intégration, un fait de société qui nous interpelle et qui concerne chacune et chacun d'entre nous.



«Le pays d'accueil n'est ni une page blanche ni une page achevée, c'est une page en train de s'écrire» Amin Maalouf

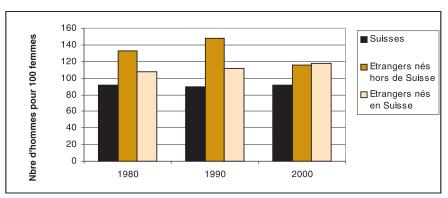


### **Statistiques**

# La situation et l'évolution des migrantes dans le Jura

Bien que le poids respectif des hommes et des femmes dans les flux migratoires ait évolué de manière variée selon la nationalité, résultat de répartitions différentes des flux migratoires, les schémas tendent à s'uniformiser.

### Rapport de masculinité, selon la nationalité et le lieu de naissance, de 1980 à 2000



#### Evolution de la population selon l'origine depuis 1990

ANNEES	Suisses	Etrangers	Total	Etrangers en % de la population suisse
1990	59'094	6'603	65'697	10.05
2000	60′438	8′356	68'794	12.15
2003	60'802	* 8′262	69'064	11.96

### Structure de la population du canton du Jura

Population	Hommes	femmes	Total
Nbre d'habitants dans le Jura	34'023	35′173	69196
Suisses	29'451	31′379	60'830
Etrangers	4′572	3′794	* 8′366

### Effectif de la population résidante permanente étrangère en Suisse et dans le Jura en 2003

Population	Nombre d'habitants étrangers	Pourcentage d'étrangers	
Suisse	1'471'033	20.1 %	
Jura	* 8′222	11.9 %	

Variable selon les mois de recensement en 2003



## Les projets du Bureau de l'intégration

Jocelyne Grolimond Kamberov Déléguée à l'intégration



# Femmes migrantes A la recherche de leur identité...

### L'immigration

L'immigration est un phénomène économique, politique et social, fruit des relations de dépendance entre les pays riches du Nord et les pays pauvres du Sud. Autrefois considérée comme une solution aux problèmes économiques du Nord, elle est perçue aujourd'hui comme une invasion des pauvres du Sud. Elle est aussi la conséquence de différents problèmes qui se posent à cause de la dégradation des structures sociales due à la crise sans précédent que traversent les pays du Sud, et qui a engendré ces dernières années le phénomène de la féminisation de la migration. Les pays en conflit, notamment les pays de l'Est, provoque également une immigration de masse vers l'Europe. Les femmes représentent aujourd'hui près de 48 % des migrants.

### Cause de la migrations des femmes

La femme migrante actuelle se déplace davantage à son propre compte, moins qu'auparavant pour suivre son conjoint même s'il existe encore des regroupements familiaux.

Les demandes d'asile ont notamment pour objet la fuite des conflits, l'exil; les femmes sont victimes de situations socio-économiques et politiques catastrophiques, elles ont subi par ailleurs des violences physiques, psychologiques graves. Elles ont souvent une santé précaire.

### Vulnérabilité, précarité de leur situation

Quelles que soient les causes de l'immigration des femmes - soit en famille, soit isolées -, elles sont plus exposées. Elles sont doublement



pénalisées en terre d'immigration car elles vivent leur situation de femme suivant leur appartenance culturelle d'origine. Certaines sont loin de vivre une situation sociale égalitaire avec l'homme et sont souvent confrontées à un isolement social dû à la méconnaissance de la langue. Les femmes restent au cœur des pratiques culturelles de leur pays d'origine dans leur famille et de celles en usage dans le pays d'accueil. La femme migrante se trouve souvent dans un lien de dépendance

du mari, du père, des frères ou des fils.

### Cours de français - COMUNICA

Afin de renforcer la position de la femme au sein de sa famille et dans son environnement quotidien, la Commission cantonale d'intégration des étrangers et de lutte contre le racisme a présenté à la Commission fédérale des étrangers, fin octobre, un dossier sur l'intensification des cours de français au Jura. Deux cours d'enseignement du français seront exclusivement réservés aux femmes. Le contenu du projet, 6 cours au total, devrait voir le jour en septembre 2005.

La Commission cantonale propose deux cours Femmes:

### 1) Le français par le jeu

L'objectif du cours est de permettre aux mamans avec enfants en bas âge d'acquérir leurs premières connaissances de la langue française accompagnées de leurs enfants par une approche non-scolaire de la langue. Par ce biais, créer une dynamique de motivation pour un perfectionnement ultérieur de la langue française. Ce cours est prévu pour les mamans en difficultés d'intégration. La participation de l'enfant à ce premier cours aura pour effet de rassurer la mère et permettre un lien entre toutes les participantes.

### 2) Le français au quotidien

L'objectif du cours est de permettre aux femmes migrantes d'acquérir les connaissances de la langue française nécessaires à une autonomie efficace dans leur vie quotidienne. Il favorisera également l'implication des femmes migrantes au niveau de la famille (fem-

mes souvent mises à l'écart dans la famille en regard de leur méconnaissance de la langue). Les participantes se verront expliquer les bases civiques et sociales du pays d'accueil.

Les cours sont prévus dans les trois districts, Delémont, Ajoie et Franches-Montagnes. Ils seront dispensés par des institutions professionnelles à des prix très attractifs. Des services gratuits tels que «transport» ou «garderie d'enfants» seront mis à disposition. Pour tous renseignements, contacter le Bureau de l'intégration.

### INTEGRATION

Une pratique d'apprentissage mutuel, de tolérance et de lutte quotidienne pour rompre les stéréotypes et les préjugés sera mise à l'ordre du jour. La sensibilisation sur l'importance de la reconnaissance des migrantes comme interlocutrices capables et légitimes de leur réalité est constante pour qu'elles puissent être actrices de leur propre quotidien.

Ces cours permettront aux femmes migrantes d'être accueillies, de découvrir la société d'accueil, de sortir de leur isolement en trouvant



parfois des solutions à leur situation de précarité; elles seront orientées et se rencontreront enfin. Le but des cours, outre l'apprentissage du français est de promouvoir toute réflexion, action et acceptation de leur nouvelle identité culturelle, promouvoir le dialogue et les échanges constructifs entre les communautés. Valoriser cette diversité culturelle et la favoriser d'une manière ouverte et dynamique, préviennent des conflits et créent de nombreuses possibilités d'apprendre à connaître mieux les autres: à ne plus les voir comme des victimes mais comme des acteurs tout aussi valables que d'autres sur la scène cantonale.

### Quelques mots sur le Bureau de l'intégration des étrangers et de la lutte contre le racisme

Le Bureau de l'intégration a pour but:

- d'accueillir les personnes étrangères
- de les informer
- de les orienter
- de les soutenir
- de les aider et les accompagner

Parallèlement, le Bureau de l'Intégration veille à une meilleure prévention, éducation et lutte contre le racisme. Il conseille les personnes confrontées à des actes racistes.

Il a également pour mission de développer un concept d'information auprès des Suisses, des étrangers, des milieux scolaires et des autres institutions publiques.

#### **Moyens**

Les moyens utilisés peuvent varier selon les cas et l'éventail de prestations peut être très large

- aide aux projets
- soutien aux manifestations,
- écoute et aide en cas de conflit raciaux



### **Partenaires**

Le Bureau de l'intégration assure le secrétariat de la Commission jurassienne d'intégration des étrangers. Commission dans laquelle sont représentées les communautés étrangères, l'Association des parents d'élèves, les Associations Culturelles, les communes, les églises. Il collabore étroitement avec les services fédéraux, cantonaux, communaux, les organisations humanitaires et caritatives.

#### **Public cible**

Les ressortissants étrangers en général ainsi que les citoyens jurassiens conférés dans le rôle de peuple d'accueil.

Vous avez une idée, un projet... N'hésitez pas à nous contacter au Bureau de l'Intégration.



Peuvent déposer une demande de subventions, les institutions et organisations publiques et privées ainsi que les personnes privées. Ils peuvent être aidés, pour l'accompagnement de leur projet, par le Bureau de l'Intégration et de la lutte contre le racisme.

### Intégration

Selon le programme des points forts édicté par le DFJP pour les années 2004-2007, des projets portant sur les objets suivants peuvent être financés par la CFE:

- Promouvoir la compréhension
- Ouvrir les institutions
- Faciliter la cohabitation

Le crédit à l'intégration est administré par la Commission fédérale des migrations, mais les décisions appartiennent en dernière instance à l'Office fédéral des étrangers. Pour l'année 2004, le crédit destiné à l'encouragement à l'intégration était de 15 mio. Pour 2005, un montant identique est attendu.

### Délai de dépôt des projets:

31 octobre 2005

### Racisme

Le Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme a été créé par le Conseil fédéral afin de faire un geste clair contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie et en faveur des droits de l'Homme. Entre 2001 et 2005, 15 mio. de francs seront alloués à des projets de formation, de sensibilisation et de prévention et à des centres de conseil aux victimes de discrimination et en cas de conflit.

Le Fonds est destiné à des projets qui portent expressément sur le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie ou qui s'engagent afin que les droits de l'Homme soient respectés en Suisse sans discrimination aucune.

Délai de dépôt des projets: avril et septembre 2005

### Femmes d'ici, femmes de là-bas

Ce n'est qu'en les encadrant à leurs premiers pas sur le territoire cantonal que les femmes de là-bas, devenues femmes d'ici, pourront jouer effectivement leur rôle dans le développement comme actrices et citoyennes à part entière.





# Le rôle de l'école dans l'intégration des enfants étrangers

Pierre-Alain Tièche Responsable du programme spécial au Service de l'enseignement

### Vivre l'intégration à l'école...

Le titre proposé aurait paru quelque peu provocateur il y a encore quelques années. Dans notre Canton, les années nonante ont été celles de la nouvelle organisation scolaire, 6 années primaires, 3 années secondaires, cours à niveaux au secondaire, mise en place de cycles au primaire. A côté de cela, le législateur a voulu faire une place importante aux enfants issus de familles étrangères, aux enfants rencontrant des difficultés scolaires ou encore aux enfants souffrant d'un handicap. La loi et l'ordonnance y font de nombreuses références. Mais des textes aux faits? Retrouvet-on, dans le terrain, les effets de la bonne volonté des politiques? En d'autres termes, les enfants différents sont-ils mieux accueillis depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation scolaire?

### Des questions...

Cela soulève d'autres questions. L'école est-elle capable d'éviter la ségrégation ou l'exclusion? L'école a-t-elle la souplesse et la flexibilité au niveau de son organisation pour gérer des situations complexes, souvent douloureuses? Accueillir dans la classe un enfant trisomique

par exemple demande des ressources, de la compréhension, des remises en question nombreuses et toujours des collaborations avec les partenaires du réseau entourant l'enfant. La réponse la plus simple, voire simpliste, est de dire que l'école n'a pas le choix: elle doit accueillir puisque les textes légaux l'y obligent.

Les études récentes effectuées dans le domaine de l'intégration ont montré que celle-ci est préférable à la séparation. Les enfants intégrés progressent plus favorablement dans leurs apprentissages. Ils subissent, d'un point de vue social, moins le déracinement que s'ils étaient séparés des enfants ordinaires. On a pu constater que les enfants dits normaux ne sont pas entravés dans leur développement quand ils fréquentent les classes qui accueillent des enfants différents. L'attitude partagée des enseignants face à l'intégration est un élément qui ressort des études faites et qui bien évidemment demande à ce qu'un effort particulier d'information et de conviction soit entrepris.

Il faut considérer aussi le fait que les enfants qui présentent un handicap physique ou mental sont mieux acceptés par leurs camarades de classe que ceux qui souffrent de troubles du comportement ou qui rencontrent des difficultés d'apprentissage.



### Un bon accueil

Dans le Canton du Jura, les enfants intégrés, handicapés physiques ou mentaux, ou en difficulté d'apprentissage, sont bien accueillis. Filles ou garçons, dans les classes enfantines, primaires ou secondaires, ils représentent une petite frange de la population scolaire. Ils imposent néanmoins de gros efforts à tous les partenaires de l'école si l'on accepte l'intégration comme étant un exercice d'adaptation à l'autre, de respect de la différence. On considère que dans les classes où des enfants différents ou issus d'autres cultures sont placés d'égal à égal avec les enfants dits normaux, la possibilité de changer son regard, de se confronter à d'autres visions du monde, est source de richesse. Enfants et enseignants sont, pour la plupart, convaincus que l'expérience qu'ils vivent avec des enfants différents les pousse à reculer un peu plus loin les a priori qu'ils ressentaient par rapport à la différence.



Les enfants dits ordinaires profitent sans aucun doute de la présence d'enfants différents dans les classes. On constate en effet, chez la majorité des partenaires, des progrès au niveau des compétences sociales et la compréhension réciproque est renforcée. Côtoyer régulièrement la différence, devoir coopérer avec l'autre, rapproche les enfants. Le handicap ou la difficulté a tendance à s'estomper, au profit d'une meilleure acceptation.

On observe aussi que les enfants ordinaires ne sont pas pénalisés dans leurs apprentissages quand ils fréquentent des classes où des enfants en difficultés ou handicapés sont intégrés. Ces derniers auraient plutôt tendance à profiter des compétences de leurs camarades mieux armés, ce qui ne se constate pas aussi clairement lorsqu'ils fréquentent des structures spécialisées. On ne peut bien évidemment pas généraliser, mais le constat est là. Il vaut très certainement mieux promouvoir



une école intégrative pour donner plus de chances aux enfants qui débutent leur parcours scolaire avec des difficultés ou qui souffrent d'un handicap.

### Les moyens

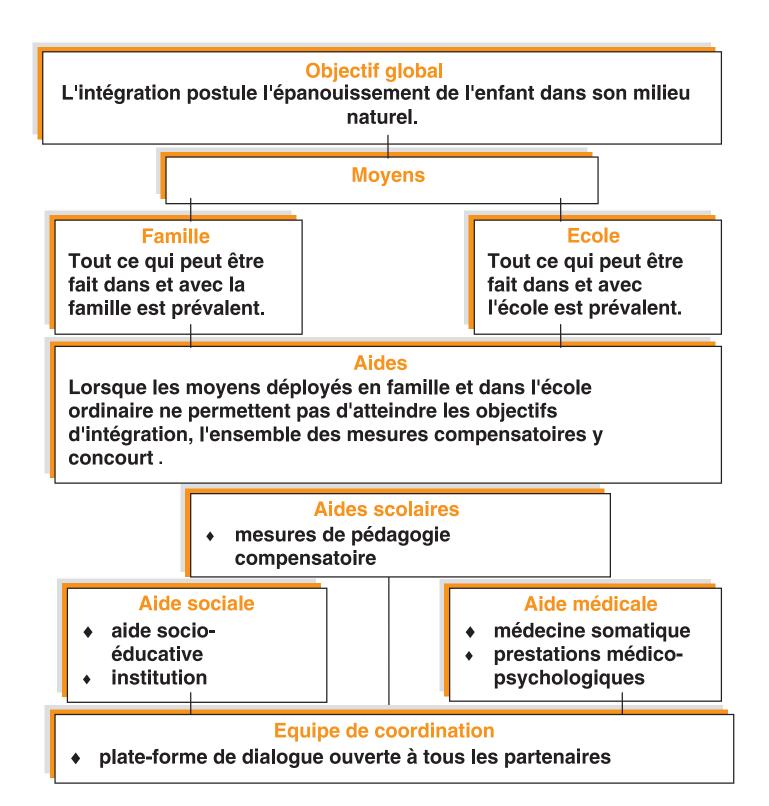
La politique d'intégration, pour atteindre ses objectifs, doit impérativement reposer sur des moyens. Ils sont humains, enseignants partenaires, sensibles aux enfants aussi bien en difficulté d'apprentissage que handicapés physiques ou mentaux, profondément acquis aux besoins de différenciation et d'adaptation des méthodes. Ils sont matériels quand il s'agit d'accueillir un enfant handicapé par exemple. Les barrières architecturales sont encore très présentes dans les bâtiments scolaires.

On ne peut bien entendu pas oublier que tout l'édifice tient parce que des moyens financiers importants sont attribués au dispositif de pédagogie compensatoire.



### La situation jurassienne

Dans le canton du Jura, il existe toute une série de mesures propres à répondre aux objectifs d'intégration des enfants dans le système scolaire. Le concept d'intégration repose sur trois grands piliers qui sont: l'objectif global, les moyens mis à disposition et les aides possibles. (tableau 1)





L'équipe de coordination réunit les acteurs du réseau. Elle permet la mise à plat des problèmes, la confrontation des points de vue, l'apport d'éclairages multiples, variés et la plupart du temps riches en informations. L'objectif des séances consiste à explorer et définir des stratégies et à dégager les pistes les plus favorables au développement le plus harmonieux de la scolarité des enfants tout en prenant soin de la bonne marche nécessaire de la classe. Les parents participent le plus souvent à la réunion.

### Mesures de pédagogie compensatoire

- L'enseignement d'appui est un coup de pouce à un élève qui connaît des difficultés passagères. Appui linguistique aux élèves allophones.
- Le soutien pédagogique ambulatoire est une aide individuelle ou en petit groupe, dans ou hors de la classe, apportée par un enseignant spécialisé à des élèves qui connaissent des difficultés scolaires globales. L'élève reste intégré dans la classe ordinaire.
- Appui aux enfants malades ou accidentés en milieu hospitalier ou à la maison.
- Les mesures médico-éducatives légères (logopédie, psychomotricité, musicothérapie) sont allouées par des spécialistes. Elles complètent le soutien ambulatoire.
- Les classes de transition sont offertes aux enfants qui présentent un retard de développement. Ils y accomplissent une 1ère année sur deux ans.
- Les classes de soutien primaires et secondaires accueillent des enfants en grande difficulté scolaire. Ces élèves sont, dans la mesure du possible, associés aux activités des classes ordinaires.

- Les sessions d'enrichissement permettent, sur un demi-jour, d'accueillir les enfants précoces.
- La classe atelier permet, au neuvième degré, d'accueillir des élèves démotivés, mais présentant de capacités manuelles susceptibles de les amener à envisager un apprentissage manuel.



Dans les mesures proposées, les classes de transition, de soutien et la classe Atelier peuvent laisser croire qu'il y a contradiction entre la volonté d'intégration et la ségrégation d'un placement dans une classe. Ces classes répondent à la nécessité de la prise en compte de problématiques scolaires qui, à l'évidence, ne trouveraient pas de réponse satisfaisante dans une classe ordinaire. L'élève trouve dans ces classes, le milieu qui lui permettra de se reconstruire, de reprendre pied et de progresser de façon plus idéale en bénéficiant d'un accompagnement proche et spécialisé. L'objectif attendu étant de réintégrer l'enfant, partiellement ou totalement dans le circuit ordinaire.

Les sessions d'enrichissement, le mercredi matin, réunissent les enfants à haut potentiel. Il s'agit d'un moment offert à ces enfants, qui souvent rencontrent des difficultés spécifiques



dans leur cursus scolaire, pendant lequel ils profitent d'un enseignement ciblé.

Il faut ajouter à l'offre, la prise en charge des enfants malentendants et malvoyants pour lesquels le Canton du Jura a signé des conventions de collaboration avec les Cantons de Neuchâtel et Vaud. Les enfants handicapés bénéficient, pour ceux qui répondent aux critères d'admission, de la classe Delta qui est une unité décentralisée du centre IMC de La Chaux-De-Fonds.

### Ce que cela signifie pour les enfants étrangers

Les enfants étrangers sont considérés, dans l'école jurassienne au même titre que les autres enfants. Qu'ils soient allophones, handicapés ou en difficulté dans les apprentissages, ils ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que leurs homologues confédéraux. La loi scolaire préconise l'égalité de traitement pour tous et elle légitime la scolarisation des enfants qui séjournent de façon illégale dans le Canton. Il est également fait mention de mesures propres au respect de l'identité culturelle des enfants migrants.

Cela signifie que, quelque soit sa provenance, un enfant étranger est accueilli, intégré dans le circuit scolaire et qu'il bénéficie des structures mises en place par les autorités scolaires. L'élève qui rencontre des difficultés reçoit ainsi de l'aide et l'enfant à haut potentiel a la possibilité de fréquenter les sessions d'enrichissement qui lui sont destinées. C'est le cas actuellement pour un certain nombre d'entre eux.

De manière spécifique, des cours d'appui en français sont destinés à favoriser l'intégration scolaire des enfants ne parlant pas français quand ils arrivent dans le Jura. Ces cours sont dispensés individuellement ou par groupe par des enseignants formés à cet effet.

Afin de préserver et de développer l'identité culturelle des enfants, les communautés étrangères, italiennes, espagnoles, portugaises,

albanaises du Kosovo et bientôt tamouls, organisent des cours de langue et de culture. Ces cours sont mis sur pied conjointement par les ambassades, les consulats, ou les associations représentatives des communautés et le Service de l'enseignement. Les enseignants des cours de langue et de culture sont désignés par les autorités de chaque communauté.

Enfin, une commission consultative pour la



scolarisation des enfants étrangers se réunit régulièrement. Elle est composée des membres des communautés, de représentants des enseignants, d'enseignants désignés par le syndicat des enseignants jurassiens (SEJ) et d'un représentant du Service de l'enseignement. Les discussions, animées le plus souvent, montrent que les représentants des communautés étrangères sont particulièrement sensibles et à l'écoute de ce qui se passe dans l'école jurassienne.

L'effort d'intégration déployé dans le Canton est conséquent. Il a son prix et ses exigences. Il correspond cependant à la volonté de voir les élèves garder un lien social fort tout en leur garantissant un enseignement de qualité. Une volonté politique clairement exprimée, des partenaires convaincus des valeurs à défendre et des moyens adéquats, tels sont les éléments nécessaires à ce que la différence soit reconnue, admise par tous et acceptée comme un des éléments constitutifs de notre société.



# Le rôle des structures d'accueil de la petite enfance dans l'intégration du petit enfant

Thérèse Lattmann Past-présidente de l'ACLAJE

Il y a entre les êtres humains non seulement des différences mais aussi des différends. Dans nos différents lieux d'accueil de la petite enfance jurassienne, la gestion de nos différences physiques, sociales, culturelles, religieuses est une réalité quotidienne.

Les lieux d'accueil de la petite enfance constituent un espace transitoire entre les familles immigrées et l'ensemble de la société. Les différences culturelles sont pour nous une réalité quotidienne.

La prise en charge des enfants d'autres cultures est délicate car souvent, c'est dans nos structures que pour la première fois, la famille est confrontée à travers son enfant à une autre société, à une autre langue, à d'autres règles.

La socialisation biculturelle a des aspects subtils qui peuvent déranger ou mettre mal à l'aise les éducateurs/trices. L'origine de la problématique est souvent liée à la communication, à l'existence de conflits entre les valeurs des professionnel-le-s et les familles étrangères. Certains parents ont des opinions différentes concernant la conception de l'enfance, la reconnaissance du rôle de l'éducateur/trice.

Les professionnel-le-s tiennent compte de l'his-



toire de l'enfant et du fait que celui-ci a pu subir et subit directement ou indirectement des violences (guerres, persécutions, contexte social qui défend les privilèges, famine...), qu'il ait un statut précaire (vont-ils rester?), qu'il ait un mode de vie différent.

De plus, souvent les femmes migrantes et leurs enfants se retrouvent coupées de leurs coutumes, de leurs repères quotidiens. Elles se



trouvent confrontées à un contexte nouveau, des attitudes culturelles différentes avec en plus, fréquemment une barrière linguistique.

La période de séparation-adaptation dans les institutions est délicate et crée des difficultés de communication entre l'équipe éducative et les parents. Les professionnel-le-s se demandent comment ils vont comprendre l'enfant, comment interpréter les pleurs, comment il faut consoler, comment connaître les attentes des parents, quels sont les besoins de l'enfant et comment il vit le fait d'être immergé dans un lieu, une langue qu'il ne connaît et ne comprend pas parmi un groupe d'enfants eux-mêmes issus d'autres cultures.

Notre travail consiste à chercher des manières de faire, de penser afin d'accueillir au mieux, avec respect et tolérance un enfant dans nos structures.

Il faut donc adapter nos actes éducatifs, donner des repères afin que les parents et les enfants puissent faire le lien entre deux mondes, celui de la culture d'origine et celui du pays d'accueil. Il s'agit donc de faire apparaître à la mère comme à l'enfant que l'on peut se trouver pris entre deux cultures et faire siens des éléments provenant de la culture du pays d'accueil sans devoir abandonner ou rejeter sa propre culture.

Nous créons un lien de confiance et accompagnons avec douceur les parents mais surtout la mère (c'est elle qui est souvent la plus présente en période d'adaptation à la crèche) et l'enfant dans le processus de la séparation. Nous devons donc nous donner les moyens d'expliquer aux parents nos valeurs éducatives, nous devons comprendre la signification de leurs valeurs parentales.

La problématique pour l'enfant est l'incertitude liée à des valeurs familiales parfois contradictoires avec celles de la crèche. L'enfant est victime de conflits intérieurs, il doit être loyal avec ses parents, sa culture d'origine. Le travail consiste à faire comprendre aux parents qu'ils



doivent donner la permission à l'enfant de s'intégrer. Il nous faut aussi valoriser la culture d'origine de diverses manières afin que l'enfant puisse construire sa personnalité sur des bases solides.

Les éducateurs/trices de la petite enfance deviennent des médiateurs, des négociateurs dans la confrontation des deux cultures. L'enfant doit trouver un équilibre qui lui permet de se sentir bien avec lui et les autres enfants de la crèche, d'avoir une bonne image de soi.

Les enfants autochtones qui viennent dans nos espaces de vie enfantine peuvent avoir des préjugés à partir de trois ans déjà. Les préférences et rejets ne concernent pas la petite enfance car cela n'apparaît que plus tard!

L'enfant imite l'adulte. Si nous lui montrons un modèle ouvert à la diversité, s'il est familiarisé à la différence, si nous prêtons attention à ce qu'il veut savoir et à ce qu'il ressent, il comprendra que nous vivons dans un monde où la lecture de la vie change d'un endroit à l'autre de la planète. L'enfant trouvera qu'il est enrichissant de vivre dans un monde qui témoigne une intarissable créativité et qu'il est important d'être fier de sa culture, de dévoiler sa richesse et d'aller vers l'autre afin de le comprendre, de le connaître.



La connaissance réciproque, la compréhension, le dialogue, le respect mutuel font reculer les préjugés, l'intolérance, la confrontation et le rejet.

Alors lorsqu'on nous pose la délicate question, d'une actualité brûlante :

Est-ce que les lieux d'accueil de la petite enfance favorisent l'intégration des enfants étrangers, en particulier les enfants migrants? Nous répondons oui! Pour tout ce que nous venons de dire.

Nous sommes des lieux de transmission de la culture. Grâce à l'interculturalité, les enfants s'intéressent aux autres enfants.

Aujourd'hui nous savons que l'instruction et l'éducation dispensées dès le plus jeune âge jouent un rôle central et absolument incontournable dans l'intégration des enfants.





AJADA, Association Jurassienne d'Accueil des Demandeurs d'Asile

Gérard Bonvallat Responsable de district, Porrentruy



### Lutter contre l'isolement

«Les enfants à l'école, les hommes sur leur lieu de travail, finissent par apprendre la langue, ce qui n'est pas toujours le cas des femmes, confinées aux tâches ménagères, et qui n'ont parfois même pas le droit de quitter, non seulement l'appartement, mais les pièces qui leur sont réservées» Cette déclaration faite il y a peu par Françoise Gianadda, cheffe du Service des Etrangers du Canton du Valais, explicite bien les difficultés que peuvent rencontrer les femmes étrangères en arrivant dans notre pays.

On observe également que ces femmes n'ont souvent pas connu de programme complet de formation dans leur pays.

Incontestablement, les femmes sont les premières victimes de l'isolement social, qui se



répercute trop souvent sur le développement et la scolarité des enfants.

Jusqu'à ce jour, le Canton du Jura ne possédait pas de structure adaptée pour l'accompagnement et l'encadrement des femmes migrantes de façon spécifique.

L'Association Jurassienne d'Accueil des Demandeurs d'Asile, sensible à ces difficultés, avait ouvert en mars 2000 son Centre



Rencontres Femmes, qui s'était vu décerner par la République et Canton du Jura, en décembre 2000, le prix «Un pas vers l'égalité». Forte de son expérience, l'AJADA a décidé de revoir entièrement son concept, de manière à pouvoir accueillir l'ensemble des femmes migrantes. Le CAFF vous ouvre ses portes...

Le Centre d'Animation et de Formation pour Femmes migrantes se veut un lieu d'écoute, de formation, de prévention et d'intégration, propre à briser l'isolement de la femme migrante.

Nous souhaitons devenir un partenaire des services sociaux et médico-sociaux, des services liés à l'emploi, dans l'optique de développer l'encadrement et l'accompagnement des femmes migrantes dans notre canton.

### Activités du CAFF

#### - Cours de français

L'apprentissage du français est LA démarche essentielle en vue de l'intégration de la femme dans notre société. La grande difficulté pour la mise en place de ces cours est de gérer les différents niveaux de formation et d'apprentissage des participantes.

En parallèle aux cours, il s'agit de prévoir des moments de répétition, propres à vérifier les acquis.

### - Activité repas

Afin de permettre aux femmes migrantes de se familiariser avec nos produits locaux, nous allons organiser des cours de cuisine. Il sera porté une attention toute particulière à l'équilibre alimentaire. Cela restera aussi l'occasion, pour les participantes, de présenter les recettes de leur pays d'origine.

Un repas de midi sera organisé chaque semaine. Bien que toutes les activités du CAFF soient réservées aux femmes, les enfants, les maris pourront être toutefois présents à ces repas. Cette remarque vaut également pour les personnes proches du réseau CAFF.

### - Organisation de séances de prévention et d'information

Il est indispensable de poursuivre et de développer les compétences du monde migrant en matière de santé, de suivi éducatif et scolaire, de connaissances civiques.

### - Mise en place d'une garderie

Le désir de formation ne doit pas être freiné par le fait que les femmes doivent s'occuper de leurs enfants. Les personnes qui suivent les cours ont ainsi la possibilité de prendre avec elles leurs enfants, sans avoir le souci de s'en occuper.



### - Accompagnement individuel

Les femmes migrantes pourront bénéficier du soutien de l'animatrice et des bénévoles pour développer un projet personnel, tout en s'appuyant sur le réseau médico-social existant. Chaque nouvelle personne qui se présentera au centre se verra proposer un rendez-vous - si besoin avec traducteur - pour un échange portant sur ses attentes et sur les offres du centre.

#### - Autres activités

Selon les besoins, propositions ou demandes, d'autres activités pourront être organisées: cours de couture, cours de poterie, etc.



### Appel au bénévolat

Si l'AJADA peut assumer une partie des coûts pour la prise en charge des requérantes d'asile, de nouveaux apports financiers devront être trouvés.

Nous souhaitons également développer la notion de bénévolat au sein de notre association. Nous cherchons donc de nouvelles personnes susceptibles de donner un peu de temps pour favoriser l'intégration des femmes étrangères dans notre société, pour les sortir de leur isolement. Nous garantissons à ces bénévoles un accompagnement adéquat et régulier.

Conclusion

Par ce projet, nous espérons combler une lacune dans notre canton et favoriser l'intégration de la femme migrante, elle qui se trou-

ve régulièrement confrontée à des barrières linquistiques et culturelles.

Même si le CAFF se trouve à Porrentruy, nous étudierons la possibilité d'organiser des transports depuis les autres districts.

L'intégration est essentielle au bon développement de notre société!

«N'hésitez pas à nous contacter ou à nous rendre visite, nous nous ferons un plaisir de répondre à vos interrogations et à vous remettre nos horaires d'ouverture.»

CAFF
Centre le Phénix
Rue des Tanneurs 3
2900 Porrentruy
Tél.: 032 466 39 87





### Caritas

Bernard Prétôt-Bilat, responsable des ateliers Madeleine Prince, responsable d'atelier Carole Guillod, accompagnante

# Sur le thème de l'intégration

Caritas Jura gère des ateliers d'insertion sociale et professionnelle destinés aux sans-emploi et aux rentiers Al. Son service social conseille toute famille ou personne seule en difficulté.

Ses lieux d'accueil et de rencontres favorisent l'entraide et la solidarité.

Les ateliers organisés dans six lieux différents accueillent plus de 120 personnes chaque jour dans des activités variées et adaptées. Citons par exemple le travail du bois, la récupération, le jardinage, le tri de textiles, la cuisine, l'artisanat, le conditionnement de cartes Unicef, la récupération et le démontage du matériel électronique, les travaux de sous-traitance pour l'industrie.

Les ateliers s'adressent prioritairement aux sans-emploi, aux bénéficiaires de mesures de réadaptation Al et aux bénéficiaires d'une rente d'invalidité. D'autres personnes effectuant un rachat d'amende, un travail d'intérêt général ou leur service civil sont également les bienvenues.

Longues périodes d'inactivité, problèmes de santé, échecs professionnels successifs, isolement, difficultés financières, perte de motivation, précarité des statuts, sont souvent le lot de candidats à l'insertion. Et plus les mesures à entreprendre tardent, plus les difficultés sont nombreuses et lourdes de conséquences pour les personnes concernées. Ce parcours ressemble souvent à une véritable course d'obstacles, qui se complique encore pour les femmes migrantes au vu des nombreux freins à l'intégration auxquels elles sont confrontées.

### Quels sont les objectifs d'une telle démarche?

Dans un premier temps permettre à chacun-e d'exercer une activité intéressante sur le modèle d'une entreprise en valorisant la capacité de travail par des travaux utiles. Puis par étapes successives de redonner confiance et favoriser le changement. Ensuite coordonner et renforcer le réseau d'intervention et de collaboration et offrir à ces personnes les conditions nécessaires à la réalisation de projets durables. Enfin



assurer un accompagnement sur une durée qui peut varier entre 3 et 12 mois.

Voici le regard porté par deux professionnelles des ateliers Caritas-Jura, chargées justement de cet accompagnement, l'une est accompagnante en projet et l'autre responsable d'un atelier.

### Il y a des freins socio-culturels:

### Quelques exemples

La pression exercée par ce mari qui ne veut pas que son épouse côtoie d'autres hommes. Il l'accompagne chaque matin à l'atelier et la reprend en fin d'après-midi sur son lieu de travail. Conséquences pour l'épouse: des perturbations et des tensions au moment d'organiser un stage à l'extérieur de l'atelier.

Ou cet époux qui cesse de travailler lorsque son épouse retrouve un emploi.

Ou encore cette mère de famille qui doit tout assumer seule à la maison, sans partage des tâches dans le cercle familial. Conséquences: une grande fatigue sur le lieu de travail.

Et ces femmes désireuses de s'intégrer et qui n'acceptent plus de tout subir à la maison. Cette démarche vers plus d'autonomie peut engendrer de graves conséquences (pression du mari et de la famille, divorce...) voire créer un conflit intérieur.

### Et d'autres en lien avec le niveau d'instruction...

Nombreuses sont celles qui n'ont pas ou peu fréquenté l'école et de ce fait ne savent parfois ni lire, ni écrire. Ces femmes n'ont donc jamais eu accès à des cours de français. Cette observation est rapidement faite en atelier, il suffit de quelques jours.

Sur le marché du travail actuel même les travaux répétitifs destinés généralement aux femmes et considérés comme simples, exigent





aujourd'hui un niveau de connaissances élevé. C'est dire combien la barrière de la langue reste incontestablement le frein le plus important à l'intégration et à l'insertion.

Par contre chez un homme migrant le fait de ne pas maîtriser la langue française porte moins à conséquence étant donné que ce sont plutôt ses «capacités physiques» à assumer un emploi qui entrent en considération.

### Qu'en est-il des démarches administratives?

Trop souvent des femmes migrantes reçoivent ou ont reçu des papiers (directives, formulaires à remplir, questionnaires, consignes, règlements) et ne comprennent pas ce qu'elles doivent en faire. Comme il leur est difficile de répondre à une simple convocation, puisque cela implique de connaître l'adresse, de frapper à la bonne porte, de demander le bon renseignement. Sans aide extérieure ces papiers, ces rendez-vous, restent alors en attente avec toutes les conséquences négatives qu'ils peuvent entraîner.

Dans la même situation un homme migrant se débrouille généralement avec un ami.

### Ce que l'on met en place

C'est dans ce genre de situation que, dans le cadre des ateliers, le suivi social et un projet prend tout son sens, (multiplication des entretiens individuels, temps d'écoute et d'échanges pour une mise en confiance, intervention du service d'interprétariat lorsque c'est nécessaire, cours de conversation sur le lieu de travail, fixations d'objectifs simples). Au travers de travaux pratiques dans différents secteurs, la femme migrante peut aussi acquérir des savoir-faire indispensables et nécessaires pour prétendre trouver ou retrouver un emploi ou simplement pour éviter des conflits.

### Un échange qui n'est pas à sens unique

La femme migrante peut également profiter de ces moments pour faire partager à ses collègues son savoir-faire, ses traditions culturelles, ses connaissances culinaires en confectionnant par exemple, un repas typique de son pays d'origine. Ces initiatives reçoivent généralement un écho très favorable auprès du personnel. Elles créent un lien social et favorisent le dialogue.







### L'importance du groupe

Au travers de travaux réalisés en atelier, de discussions et d'échanges durant les pauses et les journées hors cadres, la femme migrante progresse petit à petit dans son projet d'insertion. Relevons encore que si pour certaines d'entre elles l'expérience vécue aux ateliers Caritas Jura est la première en milieu de travail, pour d'autres ce séjour aura permis de mettre en évidence des problèmes de santé, dus parfois à un manque de soins (à mettre en lien avec des problèmes de langue?), voire de révéler dans certaines situations, des problèmes plus graves ne relevant toutefois pas de notre système d'assurances sociales, les conditions d'octroi n'étant généralement pas remplies.

### Aller au-delà des limites conventionnelles

En organisant des temps de conversation, qui consistent à réunir autour d'une table une femme migrante apprenante et une personne chargée de conduire une conversation sur un thème banal mais utile ou en faisant appel à un service d'interprétariat interculturel lorsqu'une femme migrante ne comprend pas ce qu'elle fait chez nous ni ce que l'on peut attendre d'elle, nous essayons d'aller le plus loin possible en fabriquant des outils «sur mesure».

### Donner du sens aux actions

Il est utile de rappeler que toute personne qui s'engage dans une démarche d'insertion doit mobiliser beaucoup, beaucoup d'énergie pour faire face aux nombreux obstacles qui vont se trouver sur son chemin. C'est dans cet environnement que bon nombre de femmes migrantes, souvent démunies, doivent progresser avec l'espoir de trouver malgré tout, des solutions aux problèmes souvent persistants liés à leur statut.

Ces actions particulières, souvent ponctuelles, organisées avec les moyens du bord sont autant de leviers qui permettent à la fois de stimuler et de soutenir la personne durant son parcours.

Serait-ce ce petit «plus» qui redonne parfois du sens aux choses?

### **Informations importantes:**

Avec son service d'interprétariat Caritas-Jura souhaite faciliter la communication interculturelle.

Si les barrières du langage peuvent être surmontées et les différences culturelles exprimées, la qualité de l'entretien ne peut être qu'améliorée.

Ce service propose un réseau d'interprètes formé-e-s parlant 24 langues S'adresser à Caritas tél. 032 421 35 60



# Témoignage d'une migrante

Semra Köse, Melissa et Céline



Semra est arrivée dans le Jura en décembre 1995 dans la période de Noël. Née au Kurdistan, dans la région d'Elbistan, habituée à la vie urbaine, Semra se souciait beaucoup de la langue, s'inquiétait de devoir vivre dans un village, quelles sortes de gens elle allait trouver. Son mari, Kurde également, résidait déjà dans le Jura depuis dix ans, Semra lui a

De son arrivée dans le Jura, elle en a gardé un très bon souvenir. L'accueil, les coups de main que tous étaient prêts à lui donner l'ont impressionnée et très vite mise à l'aise. Il faut dire aussi, qu'elle était déterminée de son côté, elle a tout de suite compris qu'elle avait également un grand effort à faire, que c'était à elle de faire le pas et de s'intégrer aux habitudes de vie de la région et non pas l'inverse. Si elle n'a pas suivi de cours de français (apparemment, cela ne lui a pas été proposé), elle a rapidement appris à se débrouiller et à pouvoir communiquer. Ses deux filles sont nées à

Saignelégier, élément qui a d'autant plus facilité l'intégration de Semra. Mélissa et Céline sont scolarisées, parlent français et sont à la maison dans le Jura.

Semra a décidé d'améliorer son français, pour l'oral et l'écrit et suivra des cours dès le mois de janvier. Si elle apprécie de rencontrer ses compatriotes, à Delémont ou à Bâle, Semra le dit tout de go: Saignelégier, c'est maintenant ma famille!



### Monde de couleurs

Karim Seck Président de monde de couleurs



# La fête jurassienne de l'intégration

Depuis le début de l'été 2000, la ville de Porrentruy abrite le 1er festival des cultures et musiques du monde du Jura. Sous la dénomination Monde de Couleurs, cette manifestation qui se veut un moment de partage et de communion entre les différentes communautés habitant à Porrentruy et ses environs, est devenue après 5 éditions, un des événements culturels les plus intéressants de la région.

Cette manifestation est née d'un constat et d'une envie. A l'époque, il n'existait pas dans ce canton une manifestation multiculturelle de ce genre. Jurassien d'adoption, attaché à cette région qui m'a accueilli et accordé sa citoyenneté, je caressais le rêve depuis quelque temps d'offrir à la ville de Porrentruy un festival de world music, en créant ces rencontres interculturelles, véritable **Fête de l'intégration**, qui seraient aussi pour les communautés étrangères du canton, une occasion de côtoyer et de se mélanger avec

la population locale.

Nous étions au départ une bande de copains, suisses et étrangers, pour relever ce défi. Malgré les maigres moyens dont nous disposions, nous étions motivés et convaincus de piloter un beau projet, qui valait la peine de se mobiliser. L'engouement et l'intérêt que cela a suscité nous ont donné raison puisque la commune de Porrentruy et le Canton nous ont apporté leur soutien ainsi que les services de la Confédération. Nous n'avons pas encore les moyens de nos ambitions, mais notre motivation est toujours aussi forte qu'aux premiers jours. Le comité d'organisation que j'ai l'honneur de présider s'est trouvé renforcé par des institutions comme Caritas Jura; et diverses associations; des écoles et collèges de la région aussi apportent leur collaboration à chaque édition de MDC et participent d'années en années à son succès et son ancrage dans le paysage culturel jurassien. La population aussi répond favorablement à cette invitation au voyage et à la découverte de ces dif-



férentes cultures et le public se déplace de Suisse allemande ou de France voisine pour y participer.

Monde de Couleurs est devenu au fil des années plus qu'un festival, c'est aussi un forum de discussion et de dialogue, une tribune qui permet de débattre de sujets aussi importants que la lutte contre le racisme, ou la tolérance en matière de croyance religieuse ou encore l'intégration nécessaire des communautés étrangères, gage de cohabitation harmonieuse, de paix et respect entre les peuples. Son succès réside dans le fait que ses communautés en sont les vrais acteurs et les instigateurs.

Et je suis particulièrement fier en tant qu'africain d'avoir initié cette manifestation dont l'un des buts poursuivis est le dialogue et le rapprochement entre les peuples et j'espère vivement que ceci participe à donner l'image d'un canton du jura ouvert; un canton où les communautés étrangères s'identifient et se sentent à l'aise et bien intégrées, où elles éprouvent l'envie de participer activement et bénévolement à la vie sociale et culturelle.

Le canton du Jura a entrepris ces dernières années une politique d'intégration de ces communautés étrangères, en créant un





bureau de l'intégration. Cette volonté politique, qu'il faut d'ailleurs saluer, n'est qu'une étape dans ce long processus. Il faudrait aller encore plus loin, explorer d'autres voies, en plus d'associer ces communautés dans les décisions qui les concernent.. Les autorités pourraient aussi créer un prix cantonal de l'intégration, une manière d'inciter les acteurs de l'intégration et les communautés étrangères elles-mêmes à œuvrer pour une intégration harmonieuse et encourager les initiatives originales qui œuvrent dans ce sens.

Cette récompense pourrait par exemple être donnée à une communauté étrangère qui se serait illustrée dans le domaine de l'intégration, à une institution ou encore à des personnes physiques jurassiennes ou étrangères mais vivant dans le canton.

Le canton du Jura, pays ouvert, et fidèle à sa tradition d'humanisme et de respect de ses minorités, se doit de rester à l'avant-garde en ce qui concerne l'intégration de ses communautés étrangères, gage de sa capacité à accueillir des habitants d'autres cantons, nécessaires à son développement démogra-



# Bibliothèque: acquisitions 2004

- «Vers l'égalité La situation des femmes et des hommes en Suisse»
- «Les quatre femmes de Dieu, la putain, la sorcière, la sainte et la bécassine»
   GECHTEL
- «Petits mais futés» LAMARCHE BEAUCHEMIN
- «Histoires et visages de femmes» HERVE MANTILLERI
- «Le Voile déchiré» Bin Ladin
- «Les Larmes de l'exil» L. Azernour
- «Chronique de l'éphémère» A.-M. Steullet
- «Amnesty international» Rapport 2004
- «Du fond de ma valise» Laurence Deonna
- «Brûlée vive» Souad
- «La domination masculine» Pierre Bourdieu
- «Masculin / Féminin, la pensée de la différence» François Héritier
- «Le Désir Criminel» J. Barillon P. Bensussan
- «Olivia Joules ou l'Imagination hyperactive» Helen Fielding
- «Oum Kalsoum, l'étoile de l'Orient» Ysabel Saïah-Baudis
- «C'est pour un garçon ou pour une fille? La dictature du genre»
  - Georges-Claude Guilbert



- «Féminin-Masculin» Michèle Ferrand
- «Bush Kerry, les deux Amérique» Christine Ockrent
- «Ni putes ni soumises» Fadela Amara
- «Je vous parle d'Europe» Elisabeth Guigou
- «Rien de grave» Justine Lévy
- «Arthur ou le bonheur de vivre» Françoise Giroud
- «On ne peut pas être heureux tout le temps» Françoise Giroud
- «Les taches du léopard» Françoise Giroud
- «Gardez-vous d'aimer un pervers» Véronique Moraldi
- «ABC Droits» Fédération romande des consommateurs
- «Femmes au travail, femmes au chômage» Josette Coenen-Huthert
- «Grissini & Alpenbitter, mes années de conseillère fédérale» Ruth Metzler
- «Gais-z-et-contents» Françoise Giroud
- «Poser les limites à son enfant et le respecter» Catherine Dumonteil-Kemer
- «Mesure et démesure du couple» Jean Kellerhals Eric Widmer René Levy
- «Quand amour ne rime plus avec toujours» Christiane Olivier

Les livres peuvent êtres empruntés gratuitement, cependant, il est préférable de prendre un rendez-vous afin d'être assisté-e dans vos recherches.

### Horaire:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h00 ou sur rendez-vous



# La lettre d'information gratuite du Bureau de l'Egalité,

éditée périodiquement,
vous informe des dernières publications
et des nouveaux projets
dans nos domaines d'actions prioritaires.



### Pour vous inscrire:

egalite@jura.ch

Villa Müller - Route de Bâle 17 - 2800 Delémont

Tél. 032 420 79 00 / Fax: 032 420 79 01



## Adresses utiles

### Bureau de l'intégration et de lutte contre le racisme

Service de l'état civil et des habitants Jocelyne Grolimond Kamberov Rue du 24-Septembre 2

### 2800 Delémont

Tél.: 032 420 56 94 secr.bi@jura.ch

### Service de l'enseignement

Rue du 24-septembre 2 **2800 Delémont** 

Tél.: 032 420 54 10 secr.sen@jura.ch

#### **ACLAJE**

Association Cantonale des Lieux d'Accueil Jurassien de l'Enfance Christine Lindenberger, secrétaire Case postale 25

2854 Bassecourt

### Caritas Jura + Service d'interprétariat interculturel

Chemin de Bellevoie 8 Case postale 172

#### 2800 Delémont

Tél.: 032 421 35 60 - fax: 032 421 35 65 caritas.jura@caritas-jura.ch

#### Monde de couleurs

Case postale 25

### 2900 Porrentruy 2

Tél.: 032 466 14 41 - fax: 032 466 87 37 Info@mondedecouleurs.ch

#### **AJADA**

Association Jurassienne d'Accueil de Demandeurs d'Asile Francis Charmillot, directeur de l'AJADA Rue de la Chaux 16

2800 Delémont

Tél.: 032 421 36 10 - fax: 032 421 36 19

#### **Bourses:**

### Service financier de l'enseignement

Rue du 24-septembre 2

#### 2800 Delémont

Tél.: 032 420 54 40 secr.fin@jura.ch

**CAFF** - **C**entre d'**A**nimation et de **F**ormation pour **F**emmes migrantes Centre le Phénix

Rue des Tanneurs 3

### 2900 Porrentruy

Tél.: 032 466 39 87 - fax: 032 466 92 62 Mme Guylaine Hoffmeyer, animatrice

Tél.: 032 466 39 87

#### **Centre AJADA SIMPLON**

M. Gérard Bonvallat, resp. Pl. de la Gare

case postale 1125

### 2900 Porrentruy

Tél.: 032 466 76 78 - fax: 032 466 92 62

#### Service de lutte contre le racisme

SG DFI

### 3003 Berne

Tél.: 031 324 10 33 - fax: 031 322 44 37 ara@gs-edi.admin.ch



## Adresses utiles

### Centre jurassien de Planning familial

Rue de la Molière 13

2800 Delémont

Tél.: 032 422 34 44 - fax: 032 422 34 36

### Centre jurassien de Planning familial

Grand-Rue 12

2900 Porrentruy

Tél. et fax: 032 466 66 44

### Centre jurassien de Planning familial

Rue de la Côte 1A

2340 Le Noirmont

Tél.: 032 422 34 44

### Université populaire jurassienne

Section de Porrentruy Grand-Rue 5

### 2900 Porrentruy

Tél.: 032 466 61 67

porrentruy@upjurassienne.ch

Secrétariat central et cours de langues

**2735 Malleray** Tél.: 032 492 29 29

#### Service de l'action sociale

Fbg des Capucins 20

#### 2800 Delémont

Tél.: 032 420 51 40 ou 032 420 51 11

secr.sas@jura.ch

### Service social régional d'Ajoie et du Clos-du-Doubs

Rue Pierre-Péquignat 22

2900 Porrentruy

Tél.: 032 465 11 20 - fax: 032 465 11 21

ssrp@bluewin.ch

### Service social et médico-social des Franches-Montagnes

Rue de la Côte 1A

2340 Le Noirmont

Tél.: 032 957 65 20 - fax: 032 953 18 61

### Service social régional du district de Delémont

Rue de la Préfecture 7

### 2800 Delémont

Tél.: 032 421 72 72 - fax: 032 421 72 73

ssr.delemont@dplanet.ch

### **Ecole Tremplin**

Rue de la Doux 1

2800 Delémont

Tél.: 032 423 38 88



## Liste des sites Internet utiles

#### www.caritas-jura.ch

Présentation des objectifs, des prestations, des projets, de la charte, etc...

#### www.mondedecouleurs.ch

Monde de couleurs est une histoire d'amitiés qui s'est transformée en festival

#### www.edi.admin.ch/ara

Service de lutte contre le racisme du Département fédéral de l'intérieur

### www.upjurassienne .ch

Liste des cours par district, livres, inscriptions...

### www. womenwarpeace.org

Sécurité des femmes dans les conflits mondiaux, conseils, rapports, actions.

#### www.interights.org

Centre international des droits de l'homme

#### www.un.org/womenwatch/daw/cedaw

Convention sur l'élimination de toutes les discriminations contre les femmes

### www.unifem.org

Violence contre les femmes dans le monde entier.

#### www.isis.or.ug

Encourager les droits des femmes par contacts, documentation et échanges culturels

### www.comparis.ch/immigration

Venir vivre et travailler en Suisse

#### www.jura.ch/services/cosp

Service d'orientation et psychologie scolaire et professionnelle

#### www.jura.ch/fin

service des bourses et d'aide à la formation

#### www.jura.ch/services/ais

service de l'action sociale





Mise en page et impression: Imprimerie Cattin, Bassecourt

☐ Oui, je désire recevoir gratuitement les prochains bulletins d'égal 2 égal €!				
☐ Veuillez n	oter mon ch	angement	d'adresse	
Nom:				
Prénom:				
Rue:				

NP:

Tél.:

Localité:

Affranchir s.v.p.

### Bureau de l'Egalité

Villa Müller Route de Bâle 17 2800 Delémont